

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX - 01370**  
**DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2010 A 20H**

Convocation et Affichage : 13 septembre 2010

Présents : Mireille MORNAY – Jean-Claude GAILLARD – Hervé TOURNIER – Michel GAILLARD – Sébastien CHORRIER COLLET – Serge BENARD - Gérard GURET – Matthieu NEYRET – Patricia GIROUD – Michel TOURNIER.

Présidente : Mireille MORNAY – Secrétaire de séance : Matthieu NEYRET

Selon l'ordre du jour suivant :

**POLLUTION DE TYPE HYDROCARBURE SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE DESSERVI PAR LA SOGEDO**

15 foyers sont concernés sur la Commune (hameaux des Renaudats, St Oyen, Grange des Bois, Grange Chambard et Moulin Penon). A ce jour, la source n'est plus polluée, et les analyses de contrôle font apparaître une amélioration constante de la qualité de l'eau, mais la préfecture maintient ses recommandations concernant la non consommation de l'eau à des fins alimentaires, et ce, depuis le jeudi 9 septembre.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 21 JUILLET 2010**

Pas de remarque, le compte-rendu est approuvé en séance.

**CREATION ROUTE FORESTIERE DE LA PIE FABERT**

A la demande des propriétaires, Courmangoux a réaménagé en route forestière, un chemin communal sans issue, devenu impraticable avec les années, desservant 40ha de bois privé. Soutenu par le Centre Régional de la Propriété Forestière et présenté par la Direction Départementale des Territoires en Préfecture, le dossier a été accepté avec 70% de subvention en février 2010 ; les travaux ont été confiés à la CUMA de St Etienne du Bois avec des cailloux en provenance de la Carrière de Roissiat. Ce chemin de 850m, 3,50m de large, avec 30 à 50 cm d'empierrement comporte une vingtaine d'entrées busées, une plateforme pour le stockage des bois exploités, et une plateforme de retournement pour faciliter la circulation des grumiers. Ce projet démarré en juin 2009, a été inauguré en présence de tous les acteurs ce samedi 11 septembre 2010.

Mme le Maire demande la validation du choix des propriétaires pour le paiement de leur participation équivalente à 20% du projet. Il était proposé un coût à l'ha de 180€ ou un forfait de 75€ + 130€ l'ha. C'est le 1<sup>er</sup> choix qui a prévalu pour la majorité des propriétaires. Les titres seront ainsi émis par la perception.

D'autre part, une délibération est prise en séance pour instaurer le prix de 15€ lors de chaque intervention du personnel communal pour l'ouverture et la fermeture de la barrière aux propriétaires qui n'ont pas participé financièrement aux travaux.

**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE L'AIN**

Une délibération est prise approuvant les nouveaux statuts concernant essentiellement sur :

- Changement de nom : Syndicat Intercommunal d'Energie et e-communication de l'Ain
- Possibilité de nommer un délégué suppléant
- Intégration d'une compétence nouvelle « réseau de chaleur »
- Refonte de la compétence Eclairage public qui deviendra un réel transfert de compétence. A savoir que si la majorité des communes votent cette modification de statuts, nous aurons à re-délibérer pour ce nouveau transfert de compétence dont le coût sera calculé à peu près équivalent aux frais actuels, correspondant aux travaux, dépannages, échanges systématiques des lampes...

## **RAPPORTS ANNUELS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE POUR 2009**

- Syndicat Intercommunal de distribution d'eau Bresse Revermont
- Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont

Les 2 rapports sont présentés par Sébastien Chorrier Collet et approuvés en séance. Ceux-ci sont consultables en mairie.

### **MARCHE ACCESSIBILITE VOIRIE**

Une 1<sup>ère</sup> délibération avait eu lieu pour autoriser la CCTER à se substituer aux 8 communes n'ayant pas encore fait de diagnostic accessibilité voirie pour lancer un groupement de commandes. C'est l'entreprise DIAG ACCESS de St Etienne du Bois qui a été retenue. Le marché est de 1000€ HT pour le diagnostic des 3 hameaux de Courmangoux. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le marché.

### **DEVIS ACCESSIBILITE BATIMENT**

Une 1<sup>ère</sup> délibération avait eu lieu pour le lancement de la consultation.

5 devis sont réceptionnés : DIAG ACCESS - BATIMEX :- VERITAS – APAVE - STDI

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis avec le moins disant, l'ent. Diag Access pour le montant de 1270 € TTC.

### **INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE ROISSIAT**

Les dossiers de subvention pour la voirie et l'assainissement ont été envoyés au conseil général. Il reste à envoyer le dossier assainissement Roissiat au Syndicat Saône Doubs avec le schéma directeur d'assainissement.

Le Syndicat des eaux n'a pas encore programmé la réunion de démarrage des travaux avec tous les acteurs du projet. Dès que le planning sera connu, il sera communiqué à la population.

### **AVANT PROJET DU SIEA POUR ENFOUISSEMENT RESEAUX BASSE TENSION ET TELECOMUNICATION DE ROISSIAT et ETUDE ENFOUISSEMENT RESEAU TELEPHONE TELECOM TRAVAUX ROISSIAT**

Un chiffrage est avancé pour la RD 52 avec ou sans la rue de la Fontaine. Aucune décision n'est prise en réunion du fait du manque d'information du coût global des travaux. Il faut attendre le lancement des appels d'offres et le résultat pour savoir s'il est possible de faire ou non l'enfouissement des lignes.

### **SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Une réunion est prévue le vendredi 15 oct. 2010 à 9h30 en mairie pour la présentation du dossier par le cabinet d'études SEDic en présence du SATESE, de l'urbaniste, de l'Ars. La suite du PLU dépend maintenant du choix des travaux de rénovation des réseaux.

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU BASSIN VERSANT DU SEVRON SOLNAN**

Avant le changement des statuts début 2011, le syndicat a officiellement invité toutes les communes voisines n'adhérant à aucun syndicat pour leur expliquer son fonctionnement. Sa compétence est l'entretien des rivières et des berges avec élagage et curage, entretien des ouvrages d'art, et tous les travaux afférents à l'érosion de l'eau. En cas de travaux de voirie, les sommes sont répercutées aux communes, déduction faite des subventions et de la TVA. Tous les travaux sont effectués sous maîtrise d'œuvre du Syndicat qui prend en charge toutes les contraintes liées à la nouvelle loi sur l'eau très complexe. Le syndicat prend aussi en charge le montage très lourd des dossiers du fait des nombreux organismes concernés et de l'utilisation des fonds publics sur des terrains privés.

Aucun montant de cotisation ne peut être donné du fait que la participation est calculée suivant un produit attendu qui est répercuté sur les communes pour moitié par rapport à la population et pour l'autre par rapport à la superficie de la commune. La totalité de cette cotisation peut être prise en charge par la commune ou mise en recouvrement en totalité ou partiellement par le biais des feuilles d'imposition sur les 3 taxes. La majorité des communes a opté pour cette solution. Le taux est généralement très faible (moins de 1%).

Sur Courmangoux, même si nos rivières n'ont pas un gros débit, de même qu'ailleurs, nos eaux de pluie et eaux usées s'y écoulent. De plus, la commune possède des ponts en pierre qui auront un jour un besoin de réparation. Mais le conseil municipal ne suit pas la demande d'adhésion que propose Mme le Maire.

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU PHOTOCOPIEUR**

Le contrat avec REX ROTARY est de 5 ans renouvelable au bout de 2 ans. Il arrive à échéance fin septembre 2010. La Société propose le renouvellement du matériel par une machine plus performante neuve pour un montant négocié légèrement inférieur (1200€ au lieu de 1256.68€ par trimestre).

### **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE ST ETIENNE DU BOIS**

L'association nous informe qu'un enfant de Courmangoux est présent au cours, et qu'il leur manque 200€ par élève pour boucler leur budget. La cotisation a été augmentée, mais elle comptait sur la participation de la CCTER qui n'a pas encore mis en place de politique culturelle. Le conseil accepte de verser 50€ à l'association.

### **CLUB DE CHIENS DE SAUVETAGE DU REVERMONT**

L'association CCSR s'est finalement installée à « La Forêt » sur le terrain de M. LACROIX. Il est rappelé qu'il s'agit d'éducation canine, à l'intérieur d'un enclos, tous les dimanches matin de 10 à 12h.

L'activité de recherche pour les chiens de sauvetage est une nouvelle autorisation donnée aux associations. Elle devrait avoir lieu plus tard à Plain Champ.

### **COURRIER DE M. BOUVARD du 30/08/10**

Celui-ci n'est pas d'accord sur notre réponse du 30/07/10 et réitère sa demande initiale de lui créer un accès à sa parcelle AB304 par l'Est et non pas par l'entrée de la carrière, or ces terrains sont à ce jour privés. Il souhaite également avoir connaissance de la ou des dates de conseils municipaux et délibérations autorisant à vendre ces dits-terrains. Le conseil renouvèle la même proposition, à savoir faire repousser la barrière de la carrière par l'exploitant, pour donner l'accès libre au terrain en question. Par ailleurs, une rencontre sera proposée à M. BOUVARD avec M. GURET ancien maire, en présence de Mme MORNAY Maire.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme le Maire est autorisée à signer une convention de servitude pour ERDF pour 2 passages de fils aérien sur 2 terrains communaux à Roissiat.
- EPF de l'AIN : information d'une nouvelle taxe sur les terrains constructibles, au profit d'un fonds pour l'installation des jeunes agriculteurs
- SPANC (Service Public d'assainissement non collectif) : une réunion a été organisée par la CCTER ce mercredi 15 sept. à la mairie pour les personnes susceptibles de bénéficier d'aides à la réhabilitation de leurs installations non conformes. 10 familles étaient concernées à Courmangoux et 3 étaient présentes. Il était expliqué que l'aide est calculée sur un coût estimé à 7000€ avec participation du CG de 20% et 30% de l'agence de l'eau. Cette convention est à signer avant le 30 septembre. La prochaine réunion aura lieu à Treffort le 21 septembre à 20h30 en mairie. Un rappel sera fait téléphoniquement à tous les absents.
- Une réunion publique sur les déchets aura lieu à Courmangoux le 13 oct. 2010 à 20h30 à la salle des fêtes.
- Le forum des élus aura lieu le 22 oct. à 18h à Meillonas avec pour thème le plan climat Energie Territorial.

Fin de réunion à 22H30 - Prochaine réunion 5 novembre 2010 à 20h.